COMMENT POSTULER À LA PHASE 1 DE L'APPEL À PROJETS ?

TUTORIEL – DECEMBRE 2022

IMPACT 2024 INTERNATIONAL

Appel à projets sport et développement durable en Afrique

Une initiative de

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

EN ASSOCIATION AVEC

PARIS 2024

PARIS 2024

EN ASSOCIATION AVEC

SOMMAIRE

I. À PROPOS DE L'APPEL A PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » 03

II. PHASE 1 – ÉTAPE 1 : INSCRIPTION À LA PLATEFORME SPORT EN COMMUN 05

III. PHASE 1 – ÉTAPE 2 : DÉPÔT D'INITIATIVE 10

I. À PROPOS DE L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL »

À PROPOS DE L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL »

Dates clés de l'appel à projets

- **Phase 1 - Dépôt d'initiative** : Du 16 janvier au 13 février 2023
- **Phase 2 - Dépôt de projet** : Du 03 mars au 17 avril 2023
- **Instruction des projets** : Du 17 avril au 12 juin 2023
- **Annonce des résultats** : À partir du 19 juin 2023
- **Versement des fonds** : À partir du 13 juillet 2023

Présentation générale

L'appel à projets Impact 2024 International a pour objectif de financer des microprojets sportifs à destination de la jeunesse et équitablement pour les filles, axés autour de l'égalité et l'inclusion, la citoyenneté et le vivre ensemble, la protection de l'enfance, l'éducation, la santé, la préservation de l'environnement et la formation et l'insertion professionnelle.

Ces microprojets utiliseront le sport comme un moyen pour atteindre leurs objectifs, tout en transmettant les valeurs de l'olympisme, d'engagement citoyen et de lien social véhiculées par le sport. Ils répondent à une demande locale et cherchent une amélioration pérenne des conditions de vie et l'autonomisation des populations en difficulté. Cet appel à projets est porté par l'Agence française de développement (AFD) et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (Paris 2024), accompagnés par La Guilde et Sport en Commun.

Critères d'éligibilité

- L'appel à projets est ouvert aux structures africaines (associations, fondations, collectivités territoriales, clubs sportifs associatifs, fédérations, GIE / GIC, coopératives, structures étatiques, structures publiques, autres groupements déclarés) ainsi qu'aux associations et fondations françaises en partenariat avec une structure locale en Afrique ;
- La structure candidate doit avoir été enregistrée depuis au moins 2 ans ;
- Les ressources annuelles de la structure ne doivent pas excéder 500 000 € ;
- Le projet doit avoir lieu en Afrique hors zones rouges définies par le Ministère Français de l'Europe et des Affaires Etrangères ;
- Le projet doit avoir une durée de mise en œuvre comprise entre 1 et 3 ans et utiliser le sport comme un outil au service du développement ;
- Le financement accordé ne doit pas excéder 75 % du budget global du projet hors valorisation.

Procédures

Chaque structure candidate ne peut déposer qu'une seule demande de financement à l'appel à projets qui se déroulera en deux phases :

Phase 1 – Dépôt d'initiative

Toute structure qui souhaite postuler à l'appel à projets doit, dans un premier temps, s'inscrire sur la plateforme Sport en Commun et y remplir le formulaire de demande d'éligibilité au plus tard le **13 février 2023– 20h (GMT).**

Seules les candidatures présélectionnées durant la Phase 1 pourront accéder à la Phase 2 de l'appel à projets.

Phase 2 – Dépôt de projet

Les candidats présélectionnés seront invités à poursuivre la phase 2 de l'appel à projets en complétant le formulaire de dépôt de projet. Les demandes de financement complètes seront à déposer sur la plateforme Sport en Commun dès notification de l'admission à la Phase 2 de l'appel à projets.

Consultez l'intégralité du règlement de l'appel à projets en cliquant ici

II. PHASE 1 – ÉTAPE 1 : INSCRIPTION À LA PLATEFORME SPORT EN COMMUN

PHASE 1 – ÉTAPE 1 : INSCRIPTION À LA PLATEFORME SPORT EN COMMUN (1/4)

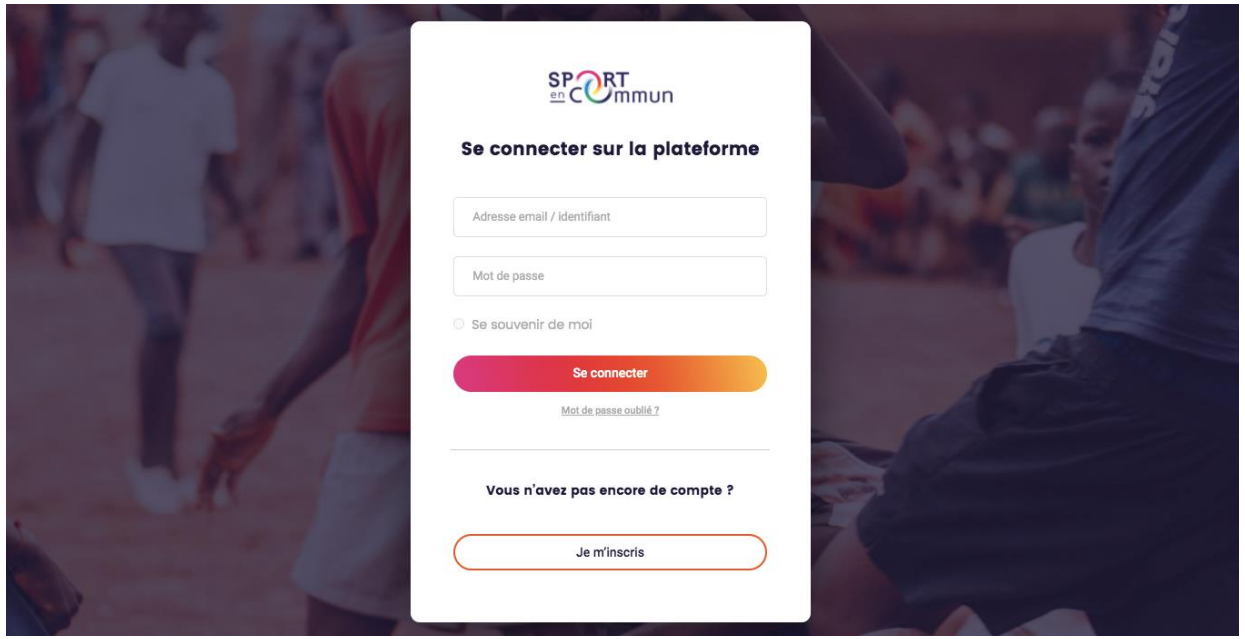

Pour pouvoir postuler à l'appel à projets « Impact 2024 International », la structure candidate doit au préalable s'identifier ou s'inscrire sur la plateforme Sport en Commun en accédant à l'écran de connexion en cliquant ici

- Si votre structure est déjà inscrite sur la plateforme Sport en Commun, vous pouvez renseigner vos identifiants sur l'écran de connexion et vous connecter afin d'accéder à la fiche de présentation et au règlement de l'appel à projets (passer directement à l'étape 2 du présent tutoriel) ;
- Si votre structure n'est pas encore inscrite sur la plateforme, veuillez cliquer sur le bouton *« Je m'inscris »* en bas de l'écran de connexion.

PHASE 1 - ÉTAPE 1 : INSCRIPTION À LA PLATEFORME SPORT EN COMMUN (2/4)

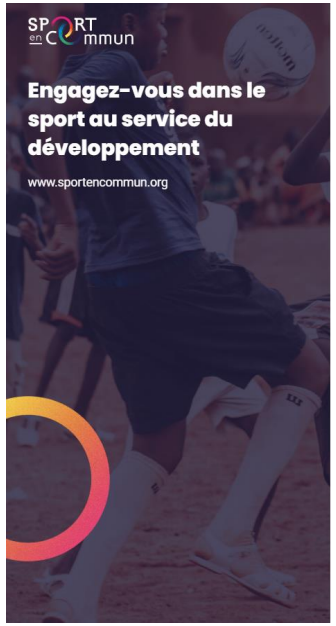

1/3. Identification

Inscrivez-vous en tant que « *Porteur de projets* »,

- Recherchez votre structure dans la liste déroulante afin de voir si elle y est déjà référencée. Si c'est le cas veuillez la sélectionner et compléter la suite du formulaire ;
- Si votre structure ne figure pas dans la liste déroulante, choisissez l'option « *Ma structure n'est pas dans la liste* » et veuillez compléter la suite du formulaire.

PHASE 1 - ÉTAPE 1 : INSCRIPTION À LA PLATEFORME SPORT EN COMMUN (3/4)

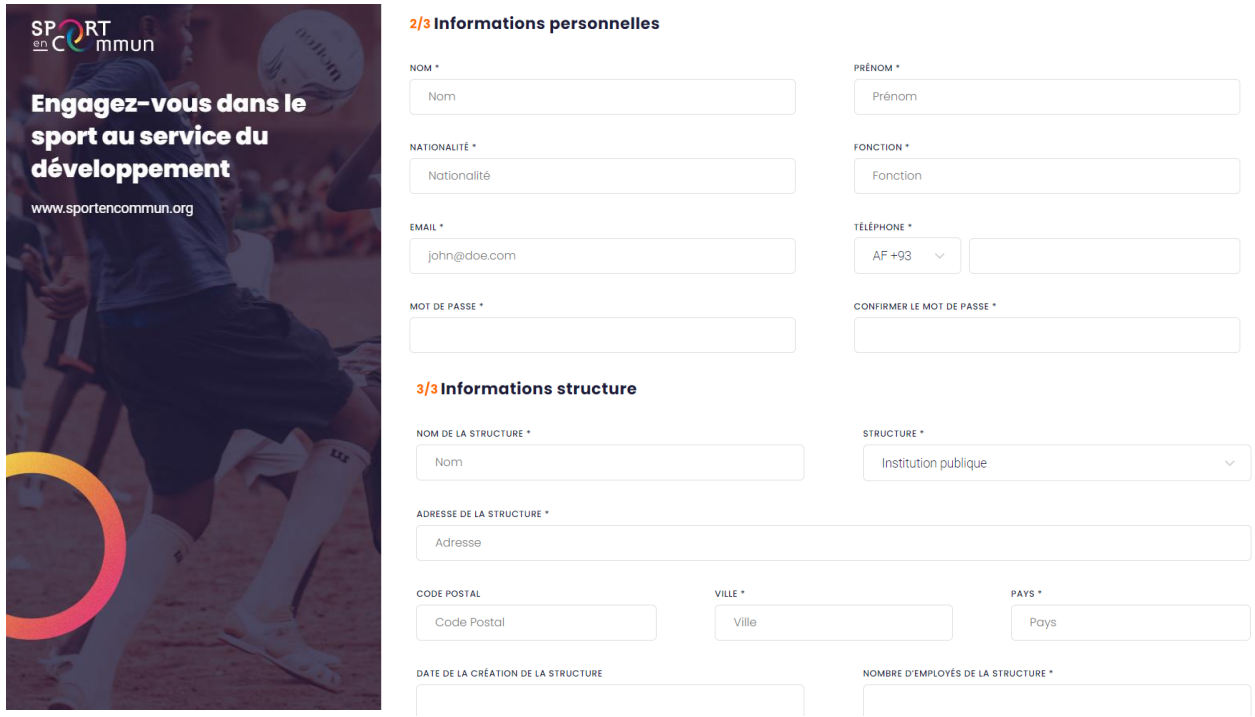

2/3. Informations Personnelles

- Veuillez renseigner vos informations personnelles puis celles relatives à votre structure.

3/3. Informations Structure

- Ces informations nous permettent d'assurer le bon référencement de votre structure sur la plateforme Sport en Commun. Assurez vous de compléter ces informations de manière exhaustive afin de nous permettre de mieux cibler le profil, les actions et les besoins de votre structure.

Note *: Les champs marqués par un astérisque sont obligatoires. Votre demande d'inscription ne pourra être validée qu'une fois tous les champs requis complétés.*

PHASE 1 - ÉTAPE 1 : INSCRIPTION À LA PLATEFORME SPORT EN COMMUN (4/4)

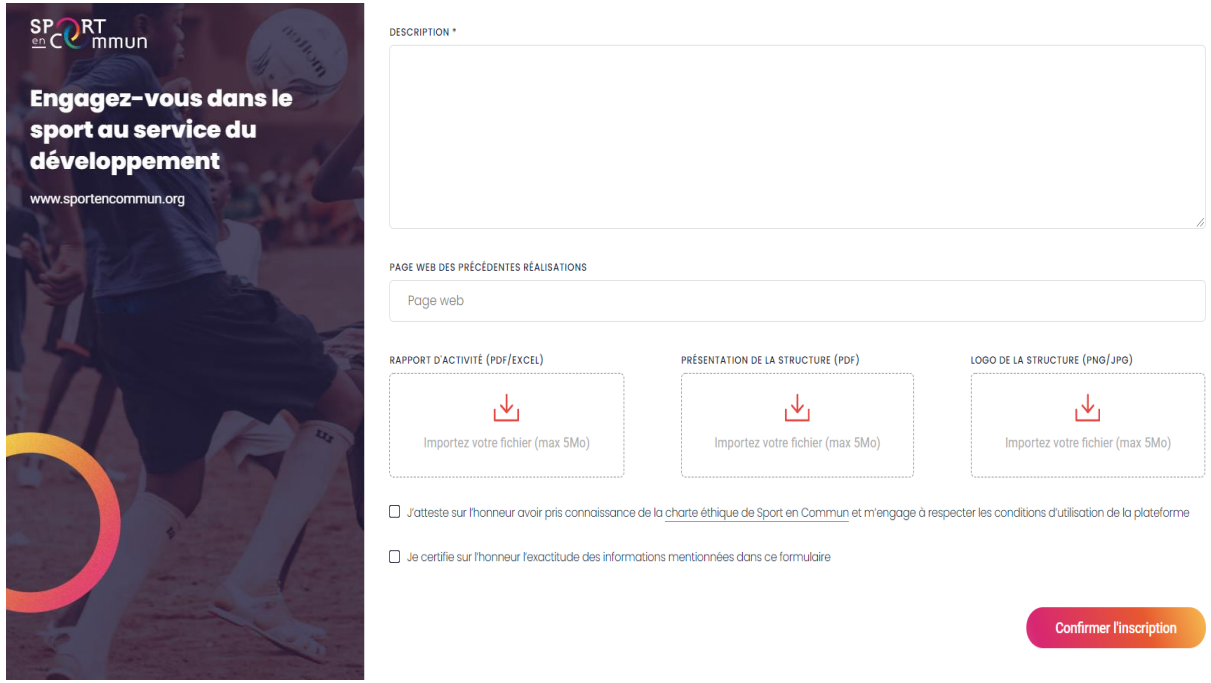

3/3. Informations Structure (suite)

Afin d'enrichir votre dossier et nous permettre de mieux cibler vos besoins et attentes, nous vous conseillons de joindre au formulaire une présentation et / ou un rapport d'activité récent de votre structure (en format pdf).

Avant la validation de votre formulaire d'inscription, veuillez vérifier toutes les informations renseignées puis cocher les cases suivantes :

- ❑ « J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance … »
- ❑ « Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations … »

Enfin, veuillez cliquer sur le bouton « *Confirmer l'inscription* ».

Vous recevrez un premier mail confirmant la bonne réception de votre demande d'inscription puis un second mail lorsque votre inscription aura été validée par nos équipes.

III. PHASE 1 – ÉTAPE 2 : DÉPÔT D'INITIATIVE

PHASE 1 – ÉTAPE 2 : ACCÉDER À L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (1/5)

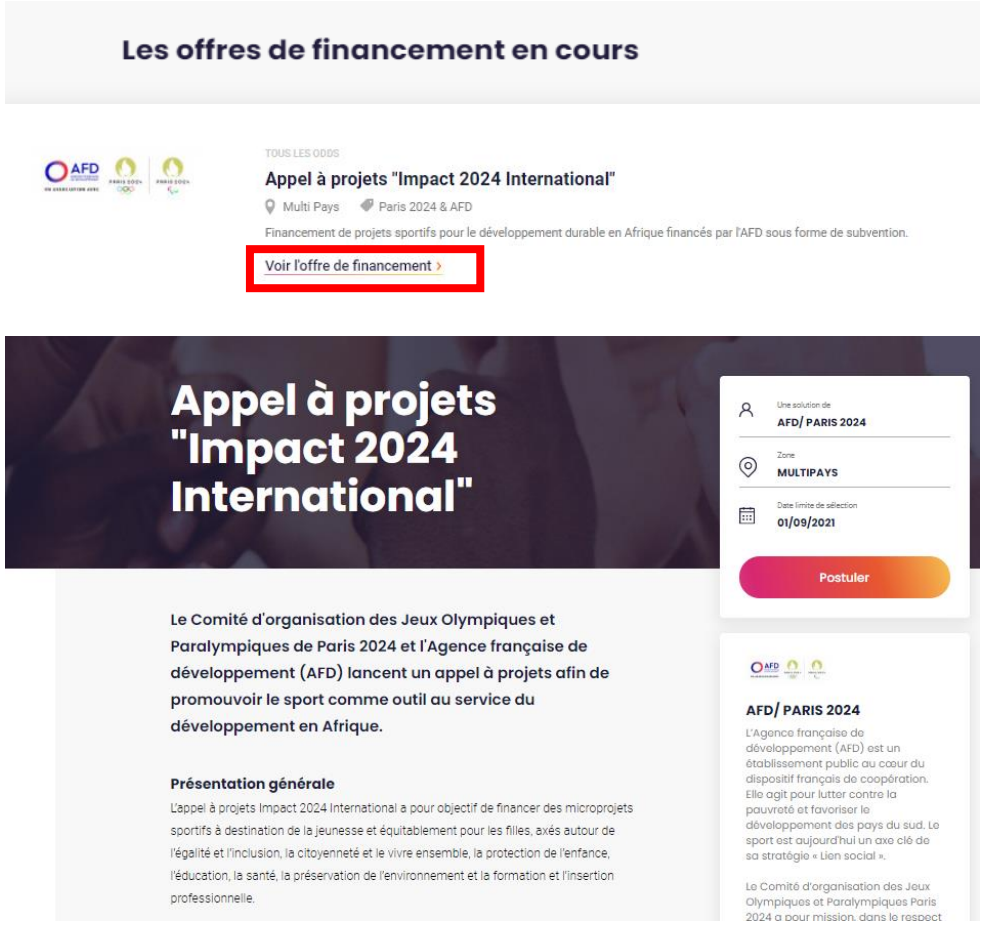

1/6. Consulter la fiche de présentation de l'appel à projets

- Votre inscription à la plateforme Sport en Commun a été validée par nos équipes, vous pouvez désormais vous connecter et soumettre un dossier de candidature à l'appel à projets « Impact 2024 International ».
- Une fois connecté, vous pourrez consulter les **offres de financement en cours** sur votre tableau de bord.
- Cliquez sur le bouton « *Voir l'offre de financement* » dédié à l'appel à projets afin d'accéder à la fiche de présentation.
- Nous vous invitons à lire attentivement la présentation et le règlement de l'appel à projets qui décrivent les étapes clés du processus de sélection ainsi que l'ensemble des conditions et critères d'éligibilité
- Après avoir consulté le règlement intérieur et vérifier les critères d'éligibilité de votre structure et de votre projet, cliquez sur le bouton « *Postuler* »

PHASE 1 – ÉTAPE 2 : ACCÉDER À L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (2/5)

2/6. Accéder au dépôt d'initiative

- Afin d'accéder à l'espace dédié et renseigner le formulaire du dépôt d'initiative de l'appel à projets « Impact International 2024 » veuillez cliquer sur « *Demander un nouveau mot de passe* » .
- Votre mot de passe de connexion vous sera transmis par email sur l'adresse à laquelle vous vous êtes inscrits sur Sport en Commun.
- Point d'attention : le mot de passe généré pour votre connexion à l'appel à projets « Impact International 2024 » est différent de votre mot de passe de connexion à la plateforme Sport en Commun.
- Vous pourrez par la suite modifier votre mot de passe depuis votre espace structure sur notre portail sécurisé. Attention, à des fins de sécurisation de vos données, nous vous recommandons d'utiliser deux mots de passe différents.

PHASE 1 - ÉTAPE 2 : ACCÉDER À L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (3/5)

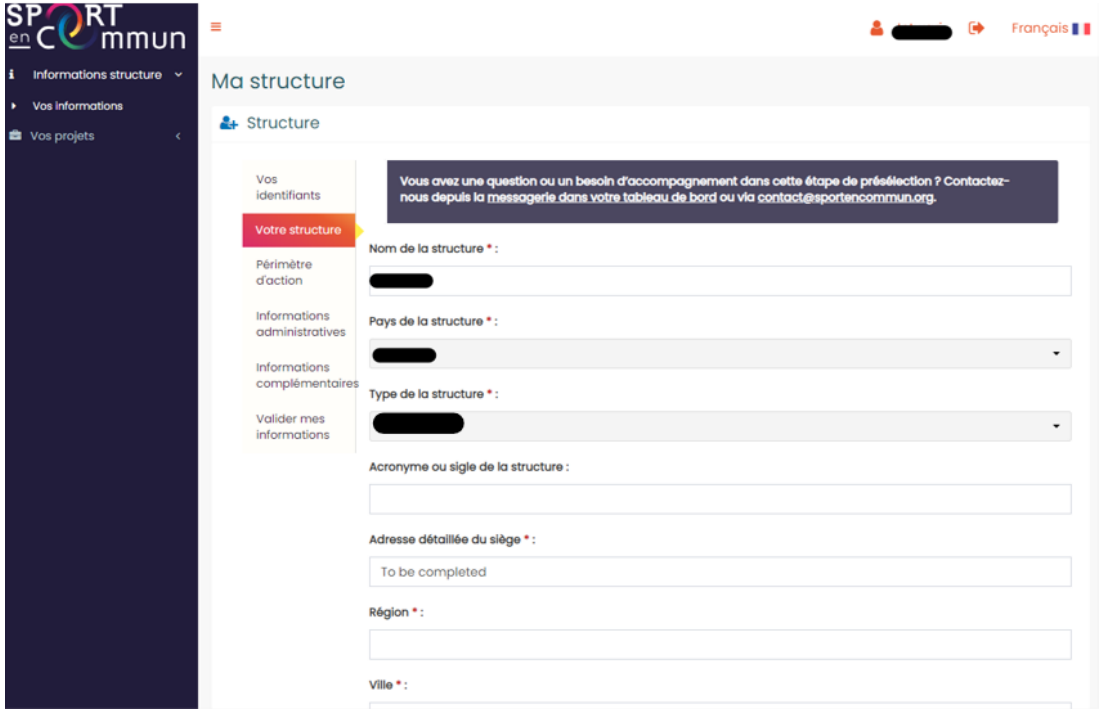

Note *: Attention, nous vous invitons à bien vérifier votre éligibilité sur le règlement de l'appel à projets « Impact 2024 International »,*
Si vous êtes une structure française, vous ne pouvez choisir que les types de structure Association ou Fondation. Si vous n'êtes pas une association ou une fondation, vous ne serez pas éligible à la session de financement « Impact 2024 International ».

3/6. Vérifier les informations de votre structure

- Les données de votre structure saisies dans Sport en Commun sont reprises dans la rubrique « Votre structure » de l'appel à projets.
- Cependant, il est nécessaire et recommandé de vérifier attentivement et de compléter ces informations pour accéder à l'étape de présélection (les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque *).
- À noter que les champs Pays de la structure, Date de création et Domaines d'intervention et Thématiques ne seront plus modifiables une fois votre initiative déposée.

PHASE 1 - ÉTAPE 2 : ACCÉDER À L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (4/5)

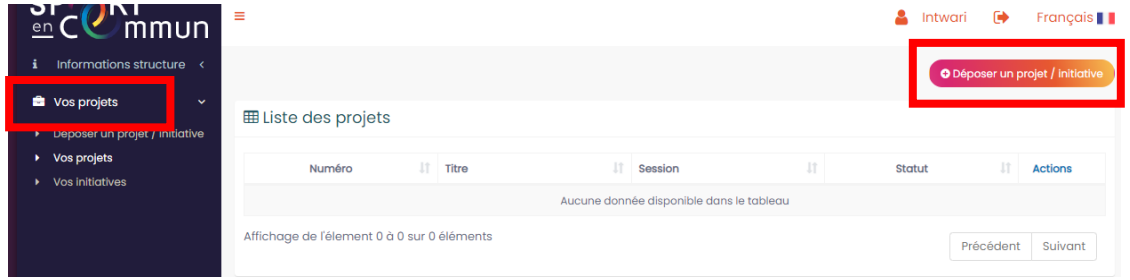

4/6. Candidater à la Phase 1 de l'appel à projets

- Sélectionner la section « *Vos projets* » du menu à gauche de l'écran
- Pour postuler cliquez sur le bouton « *Déposer un projet / initiative* »

PHASE 1 - ÉTAPE 2 : ACCÉDER À L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (5/5)

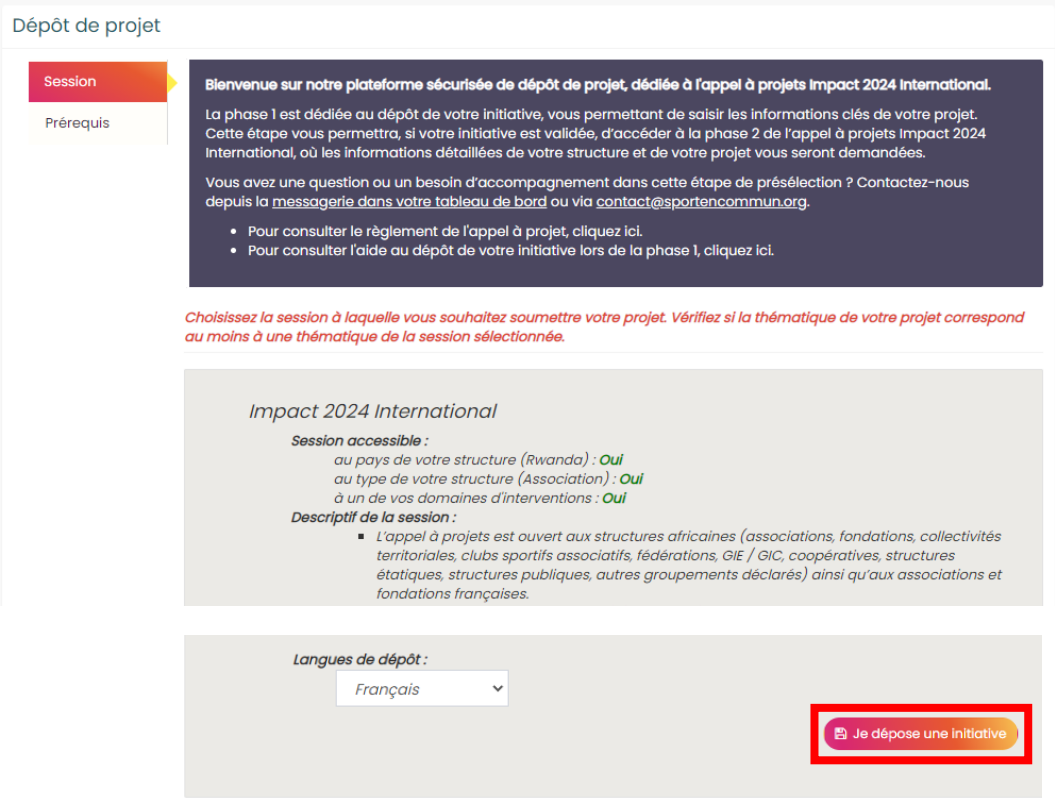

5/6. Choix de la session « Impact 2024 International »

- Une fois les informations de votre structure confirmées, vous accédez directement au choix de la session de financement sur laquelle déposer votre projet. Lors de votre dépôt, seul l'appel à projet « Impact 2024 International » est disponible.
- Prenez connaissance des informations de la session. Dans le paragraphe « Session accessible » pouvez vérifier que celle-ci est bien ouverte à votre type de structure, à votre pays, et à vos domaines d'intervention. Le paragraphe « Agenda » vous rappelle les étapes clés de l'appel à projet.
- Enfin, vous pouvez choisir de déposer votre initiative en français ou en anglais.
- Si vous êtes bien éligibles et que la Phase 1 est ouverte, veuillez cliquer sur le bouton « *Je dépose une initiative* ».

6/6 Déposer une initiative

- Après avoir choisi la session « Impact 2024 International », vous pourrez accéder au formulaire de dépôt votre initiative. Cette initiative regroupe les informations clés de votre projet susceptibles de permettre à notre équipe de le présélectionner pour la Phase 2.

PHASE 1 - ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE VOTRE INITIATIVE L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (1/3)

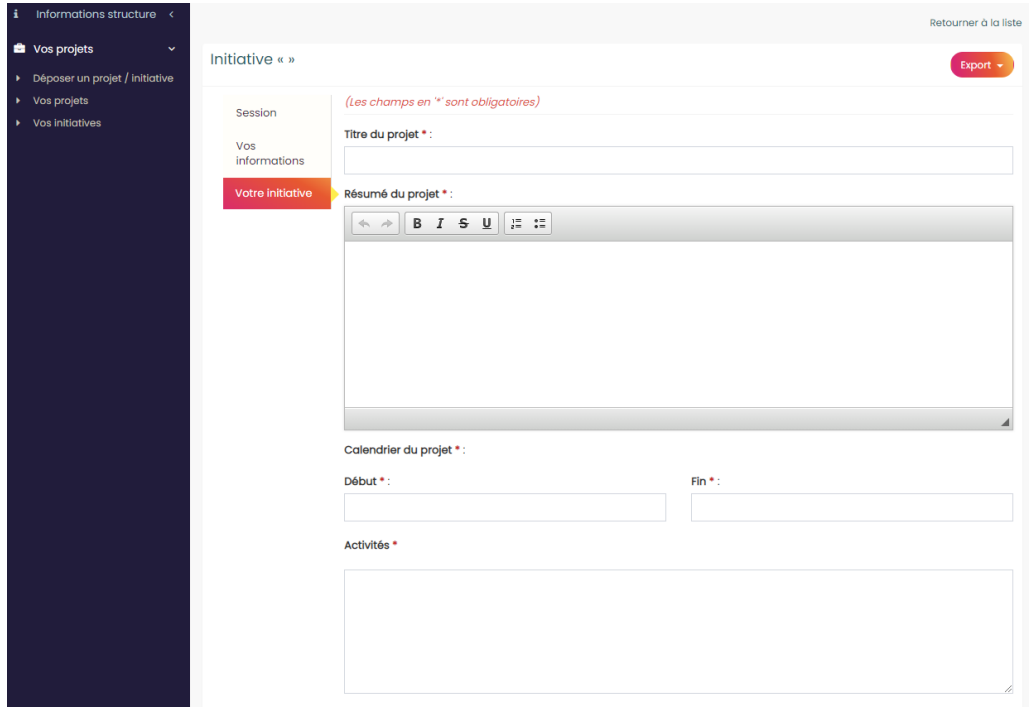

- **Titre du projet** : Donnez un titre à votre projet. Choisissez--le soigneusement pour qu'il soit percutant et accrocheur; ni trop vague, ni trop long. S'il se veut imagé et original, accompagnez-le d'un sous-titre.
- **Résumé du projet :** Le résumé du projet doit être succinct et contenir l'essentiel des informations présentes dans l'ensemble du dossier : où se déroule votre projet, en quoi il consiste (objectifs, activités, ...), à quel public est-il adressé, pourquoi est-il nécessaire, etc. Si votre projet est sélectionné, cette partie sera visible auprès du grand public sur la plateforme www.sportencommun.org. Veillez à soigner donc la syntaxe et l'orthographe de votre rédaction.
- **Calendrier du projet :** Le projet déposé doit être déployé sur une durée comprise entre 1 et 3 ans, soit la période qui va lui permettre d'atteindre une autonomisation et une pérennité.
- **Activités:** La partie « Activités » permet de lister les différentes étapes de votre projet et leur mise en œuvre sur une échelle de temps. Vous pouvez ajouter autant d'activités que vous le souhaitez. Soyez concrets et précis en chiffrant les éléments que vous indiquez. Vous pouvez lister vos objectifs spécifiques et les activités qui en découlent ou décrire votre projet chronologiquement (construction, lancement, suivi)

Note : Pour éviter une éventuelle perte de vos informations, nous vous encourageons à sauvegarder fréquemment le formulaire via le bouton "Je sauvegarde mon initiative".

PHASE 1 – ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE VOTRE INITIATIVE L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (2/3)

Continent et pays d'action * :

Sélectionnez un pays

Objectifs de Développement Durable * :

Veuillez sélectionner les ODD en rapport avec votre projet

Définition de(s) l'objectif(s) général(aux) * :

Impacts sur les conditions de vie des bénéficiaires * :

Nombre de bénéficiaires directs * :

Nature des bénéficiaires directs * :

- **Continent et pays d'action** : Il s'agit ici de renseigner le continent et le pays d'action de votre initiative qui sont concernés. Pour rappel, l'appel à projets ne concerne que des projets initiés en Afrique.
- **Définition de(s) objectifs général(aux) :** Dans cette section, veuillez sélectionner le ou les Objectifs de Développement Durable (ODD) qui correspondent à votre projet et le(s) décrire. Pour plus d'informations sur les ODD, vous pouvez consulter la rubrique dédiée sur le site internet des Nations Unies et sur la plateforme Sport en Commun.
- **Impacts sur les conditions de vie des bénéficiaires :** Veuillez expliquer en quoi ce projet permet l'accès au sport et améliore les conditions de vie.
- **Nombres de bénéficiaires directs** : Veuillez ici inscrire le nombre exact de bénéficiaires directs (ou une estimation), c'est-à-dire le nombre de personnes qui bénéficieront directement de la mise en œuvre du projet. N'ajoutez pas de texte, ni de signe ni de sigle.
- **Nature des bénéficiaires directs** : Veuillez ici renseigner plus d'informations concernant les bénéficiaires directs de la mise en œuvre du projet (sexe, âge, caractéristiques socio-culturelles, sanitaires, économiques, familiales, etc.).

PHASE 1 - ÉTAPE 2 : DÉPÔT DE VOTRE INITIATIVE L'APPEL À PROJETS « IMPACT 2024 INTERNATIONAL » (3/3)

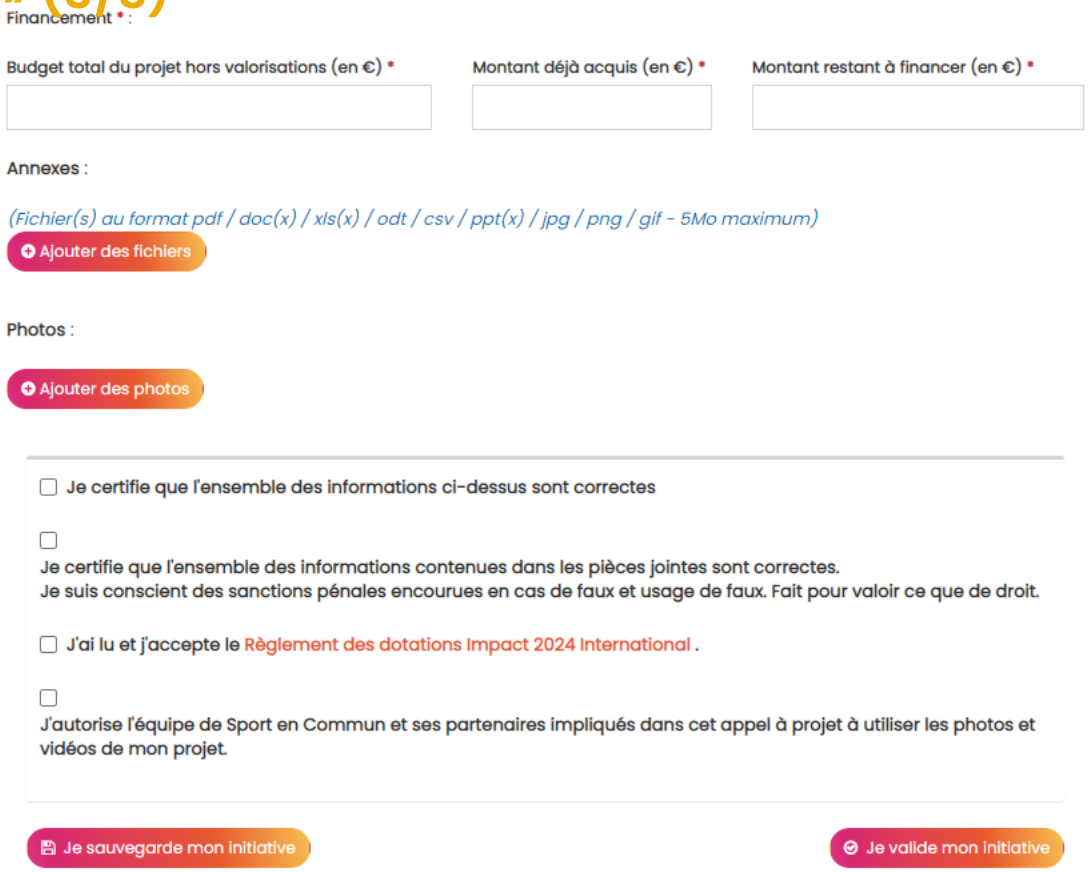
Financement * :

Budget total du projet hors valorisations (en €) *

Montant déjà acquis (en €) *

Montant restant à financer (en €) *

Annexes :

(Fichier(s) au format pdf / doc(x) / xls(x) / odt / csv / ppt(x) / jpg / png / gif - 5Mo maximum)

Ajouter des fichiers

Photos :

Ajouter des photos

Je certifie que l'ensemble des informations ci-dessus sont correctes

Je certifie que l'ensemble des informations contenues dans les pièces jointes sont correctes.
Je suis conscient des sanctions pénales encourues en cas de faux et usage de faux. Fait pour valoir ce que de droit.

J'ai lu et j'accepte le Règlement des dotations Impact 2024 International .

J'autorise l'équipe de Sport en Commun et ses partenaires impliqués dans cet appel à projet à utiliser les photos et vidéos de mon projet.

Je sauvegarde mon initiative

Je valide mon initiative

Note : Pour éviter une éventuelle perte de vos informations, nous vous encourageons à sauvegarder fréquemment le formulaire via le bouton "Je sauvegarde mon initiative".

- **Budget total du projet hors valorisation :** Indiquez le budget total de votre projet sur la période mentionnée plus haut. Ce montant ne doit pas compter la partie « Valorisations », qui correspond aux biens non monétaires de votre projet (exemple : un terrain mis à disposition).
- **Montant déjà acquis / Montant restant à financer :** Le montant déjà acquis représente le financement que vous avez déjà avancé ou mobilisé pour ce projet. Le montant restant à financer représente donc le solde incluant la demande de financement faite dans le cadre de cet appel à projets « Impact 2024 International ». Pour rappel, le financement accordé ne doit pas excéder 75 % du budget global du projet hors valorisation.
- **Annexes :** Vous pouvez intégrer tous autres documents justificatifs que vous jugerez nécessaires à l'étude de votre projet.
- **Photos** : Vous pouvez intégrer les photos d'un projet précédent, du terrain sur lequel aura lieu le projet, etc. Cependant les photos doivent être pertinentes et participer à la compréhension du projet. Ces supports seront potentiellement diffusés par Sport en Commun et ses partenaires impliqués dans cet appel à projets.
- **Je valide mon initiative :** Cocher les 4 cases affichées en fin de formulaire. Rappel : en cliquant sur le bouton « *Je valide mon initiative* », celle-ci devient immuable. Une fois votre initiative soumise, vous recevrez un e-mail de confirmation à l'adresse indiquée lors de votre inscription.
- La liste de candidats retenus pour la Phase 2 de l'appel à projets sera publiée courant Juin 2023 !

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

EN ASSOCIATION AVEC

PARIS 2024

PARIS 2024